

Mis à jour en août 2016.

### En bref

Le secteur des activités pour la santé humaine (appelé ici Santé) et de l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (appelé ici Social) est toujours le premier secteur employeur de Provence - Alpes - Côte d'Azur. Il occupe 15 % des actifs en emploi.

Les activités hospitalières et l'aide à domicile sont les employeurs concentrant les effectifs les plus importants (respectivement 37 % et 16 %).

Les infirmiers et les aides-soignants sont toujours les plus gros contingents de professionnels en emploi (près de 70 000 personnes).

Entre 2007 et 2012 on observe :

- Une modification de la répartition des effectifs des établissements employeurs, avec une baisse de la part des effectifs de la santé humaine (- 4 points) et une hausse de celle de l'action sociale sans hébergement (+ 5 points).
- Une progression importante des effectifs de la Santé et du Social (+ 11 %).

Les demandeurs d'emploi inscrits dans les ROME Santé et Social représentent environ 5 % des inscrits tous métiers confondus. Entre 2014 et 2015, on constate une hausse de 10 % du nombre d'inscrits.

Les contrats de droit privé du secteur représentent 17 % des déclarations d'embauche de la région. Les intentions de recrutement des employeurs concernent majoritairement les professionnels de l'aide médico-sociale de niveau V.

### SANTÉ ET SOCIAL : 15 % DES EMPLOIS, 1<sup>ER</sup> EMPLOYEUR EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

**Tableau 1 : Effectifs salariés et non salariés**

	Effectifs salariés et non salariés	Répartition (en %)
Santé	148 100	8
Social	130 874	7
Autres	1 624 657	85
<b>Total tous secteurs</b>	<b>1 903 631</b>	<b>100</b>

Source : Insee – RP au lieu de résidence 2012 – Traitement ORM. Champ : effectifs en emplois, salariés et non salariés en NA 38.

Le secteur Santé et Social est toujours le premier secteur employeur de Provence - Alpes - Côte d'Azur. Avec près de 280 000 emplois (salariés, non-salariés, incluant des métiers spécifiques comme infirmier et des métiers transversaux comme secrétaire), ce secteur occupe 15 % des actifs régionaux. À elle seule, la santé est le 3<sup>e</sup> employeur régional et totalise près de 150 000 emplois (8 % des actifs).



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

#### Bulletin du sanitaire et social n°32 – Avril 2016

Directeur de publication : Philippe Guy

Réalisation : Isabelle Boisseau (Mission régionale d'observation des métiers et des formations du secteur sanitaire et social) avec l'appui de Camille Stéphanus

[www.orm-paca.org](http://www.orm-paca.org)



**Tableau 2 : Répartition par tranches d'effectif en 2012 (en %)**

	Santé		Social		Tous secteurs	
	Salariés	Établissements*	Salariés	Établissements*	Salariés	Établissements*
Moins de 10 salariés	10	91	5	36	24	86
De 10 à 49 salariés	8	6	39	46	25	11
De 50 à 99 salariés	7	2	31	14	12	2
De 100 à 499 salariés	18	1	22	4	19	1
500 salariés et plus	58	<1	3	<1	20	<1
<b>Total toutes tranches d'effectif</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\* Les données DADS au 31.12.2012 n'intègrent pas les particuliers employeurs dans les catégories des établissements.

Source : Insee – DADS 2012 – Traitement ORM. Champ : postes non annexes au 31.12.

L'existence de très grands établissements de plus de 500 salariés est une caractéristique de la santé. Bien que peu fréquents (moins de 1 %), ceux-ci concentrent plus de la moitié des salariés (58 %). En contraste, les établissements de moins de 10 salariés sont très nombreux (91 %). La santé est donc faite de diversité, avec quelques très grands établissements et une importante présence de petites structures. Dans le social, en revanche, plus des deux tiers des salariés exercent dans des établissements de taille moyenne (10 à 99 salariés) et ces derniers représentent 60% des établissements. Cette structuration n'est pas nouvelle. Néanmoins, on observe une légère baisse des établissements de moins de 10 salariés dans le social (39 % en 2010). Cette tendance est à observer dans le temps.

**Tableau 3 : Répartition géographique des salariés et des établissements en 2012 (en %)**

	Santé		Social		Tous secteurs	
	Salariés	Établissements*	Salariés	Établissements*	Salariés	Établissements*
Alpes-de-Haute-Provence	3	3	4	5	3	4
Hautes-Alpes	4	3	3	4	3	4
Alpes-Maritimes	22	26	21	20	22	25
Bouches-du-Rhône	43	38	42	39	44	36
Var	16	20	20	22	17	20
Vaucluse	11	11	10	11	11	12
<b>Total tous départements</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\* Les données DADS au 31.12.2012 n'intègrent pas les particuliers employeurs dans les catégories des établissements.

Source : Insee – DADS 2012 – Traitement ORM. Champ : postes non annexes au 31.12.

La répartition des établissements du secteur santé et social par département est le reflet de l'importance démographique de ces derniers. Elle reproduit aussi la ventilation observée tous secteurs confondus. Ces constats sont identiques pour les effectifs. Ainsi, les Bouches-du-Rhône concentrent la plus grande part d'établissements et de salariés. Ce constat a sa cohérence : la santé et le social participent à l'économie résidentielle, destinée à satisfaire les besoins des populations du territoire. Néanmoins, on observe une sous-représentation des établissements du Social dans les Alpes-Maritimes, au profit des Bouches-du-Rhône et du Var.

### Les nomenclatures

**La nomenclature agrégée (NA)** de l'Insee est employée pour les traitements statistiques par secteur d'activité. Elle est utilisée ici dans sa déclinaison en 38 postes. Selon ce niveau d'agrégation, sont distinguées « les activités pour la santé humaine », appelées dans ce tableau de bord « Santé », et « l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement », appelé « Social ».

**La nomenclature d'activité française (NAF)** de l'Insee est employée pour les traitements statistiques par secteur d'activité. Elle permet, dans sa déclinaison en 732 sous-classes, de détailler les activités sectorielles à un niveau fin.

**La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)** de l'Insee est exploitée pour le traitement des données sur les professions. Dans ce tableau de bord, on recourt à sa version la plus détaillée en 497 postes.

**La nomenclature du Répertoire opérationnel des métiers et emploi (ROME)** de Pôle emploi est exploitée pour l'analyse du marché de l'emploi (offre d'emploi et demande d'emploi). C'est sa version en 531 fiches-métiers qui est retenue ici. Les codes métiers sont en lien avec les professions de la nomenclature PCS identifiées pour l'analyse de l'emploi. La correspondance entre métiers ROME et professions PCS n'est pas parfaite, ces deux nomenclatures ayant été construites pour des usages différents.

**Tableau 4 : Activités des établissements employeurs en 2012**

	Effectifs salariés	Répartition (en %)		
8610Z – Activités hospitalières	88 831	37	<b>112 708 salariés</b> travaillent dans un établissement relevant des <b>activités de la santé humaine</b> en région, soit <b>47 %</b> des emplois salariés du secteur de la Santé et du Social.	
8621Z – Activité des médecins généralistes	5 352	2		
8622A – Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie	825	0		
8622B – Activités chirurgicales	223	0		
8622C – Autres activités des médecins spécialistes	1 702	1		
8623Z – Pratique dentaire	3 565	1		
8690A – Ambulances	3 493	1		
8690B – Laboratoires d'analyses médicales	4 193	2		
8690C – Centres de collecte et banques d'organes	710	0		
8690D – Activités des infirmiers et des sages-femmes	1 869	1		
8690E – Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	1 333	1		
8690F – Activités de santé humaine non classées ailleurs	612	0		
8710A – Hébergement médicalisé pour personnes âgées	18 065	7		<b>40 350 salariés</b> travaillent dans un établissement relevant de <b>l'hébergement médico-social et social</b> en région, soit <b>17 %</b> des emplois salariés du secteur de la Santé et du Social.
8710B – Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	4 130	2		
8710C – Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé	1 018	0		
8720A – Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	4 304	2		
8720B – Hébergement social pour toxicomanes	126	0		
8730A – Hébergement social pour personnes âgées	6 482	3		
8730B – Hébergement social pour handicapés physiques	627	0		
8790 A – Hébergement social pour enfants en difficultés	3 186	1		
8790 B – Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	2 412	1		
8810A – Aide à domicile	37 555	16	<b>88 089 salariés</b> travaillent dans un établissement relevant de <b>l'action sociale sans hébergement</b> en région, soit <b>37 %</b> des emplois salariés du secteur de la Santé et du Social.	
8810B – Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou des personnes âgées	956	0		
8810C – Aide par le travail	7 320	3		
8891A – Accueil de jeunes enfants	21 761	9		
8891B – Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	1 307	1		
8899A – Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	538	0		
8899B – Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	18 653	8		
<b>Nombre total de salariés travaillant dans les établissements de la Santé et du Social</b>	<b>241 148</b>	<b>100</b>		

Source : Insee – RP au lieu de résidence 2012, en NAF 732 – Traitement ORM.

Près de 242 000 personnes sont salariées du secteur de la Santé et du Social en 2012. Sont comptabilisés les salariés exerçant un métier spécifique au secteur (par exemple, aide-soignant) ou un métier transversal (par exemple, secrétaire).

Ce sont les activités de la santé humaine qui emploient le plus de salariés et notamment les activités hospitalières (37 %, soit plus du tiers du total des salariés toutes activités confondues). Viennent ensuite les activités de l'action sociale sans hébergement où l'aide à domicile est le premier employeur (16 % du total des effectifs salariés).

**Tableau 4 bis : Activités des établissements employeurs en 2007**

	Effectifs salariés	Répartition (en %)
8610Z – Activités hospitalières	83 462	38
8621Z – Activité des médecins généralistes	8 698	4
8622A – Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie	544	0
8622B – Activités chirurgicales	335	0
8622C – Autres activités des médecins spécialistes	1 975	1
8623Z – Pratique dentaire	3 628	2
8690A – Ambulances	3 538	2
8690B – Laboratoires d'analyses médicales	4 108	2
8690C – Centres de collecte et banques d'organes	544	0
8690D – Activités des infirmiers et des sages-femmes	2 306	1
8690E – Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	1 025	0
8690F – Activités de santé humaine non classées ailleurs	255	0
8710A – Hébergement médicalisé pour personnes âgées	16 638	8
8710B – Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	4 208	2
8710C – Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé	878	0
8720A – Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	3 980	2
8720B – Hébergement social pour toxicomanes	37	0
8730A – Hébergement social pour personnes âgées	5 583	3
8730B – Hébergement social pour handicapés physiques	70	0
8790 A – Hébergement social pour enfants en difficultés	2 894	1
8790 B – Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	2 499	1
8810A – Aide à domicile	28 770	13
8810B – Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou des personnes âgées	361	0
8810C – Aide par le travail	7 408	3
8891A – Accueil de jeunes enfants	15 167	7
8891B – Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	1 104	1
8899A – Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	344	0
8899B – Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	17 679	8
<b>Nombre total de salariés travaillant dans les établissements de la Santé et du Social</b>	<b>218 028</b>	<b>100</b>

**110 410 salariés** travaillent dans un établissement relevant des **activités de la santé humaine** en région, soit **51 %** des emplois salariés du secteur de la Santé et du Social.

**36 786 salariés** travaillent dans un établissement relevant de **l'hébergement médico-social et social** en région, soit **17 %** des emplois salariés du secteur de la Santé et du Social.

**70 833 salariés** travaillent dans un établissement relevant de **l'action sociale sans hébergement** en région, soit **32 %** des emplois salariés du secteur de la Santé et du Social.

Source : Insee – RP au lieu de résidence 2007, en NAF 732 – Traitement ORM.

Depuis 2007, environ 23 000 salariés supplémentaires sont comptabilisés dans le secteur de la santé et du social. La répartition des effectifs salariés s'est modifiée.

On observe une baisse de la part des effectifs de la santé humaine : 51 % en 2007 et 47 % en 2012. Ce sont les activités des médecins généralistes qui sont les plus notables (– 2 points et – 38 % en termes d'effectif).

Au contraire des activités de la santé humaine, la part correspondant aux effectifs salariés de l'action sociale sans hébergement est en hausse (+ 5 points entre 2007 et 2012). Ce sont l'aide à domicile (+ 3 points %) et l'accueil de jeunes enfants (+ 2 points) qui portent cette progression.

Malgré des salariés supplémentaires (+ 3 500 environ, dont près de 1 500 dans l'hébergement médicalisé pour personnes âgées), la part que représentent les effectifs de l'hébergement médico-social est stable.

Tableau 5 : Professionnels des métiers de la Santé et du Social en 2012

	Effectifs	Part dans le secteur* (en %)	Part des femmes (en %)	Part des moins de 25 ans (en %)	Part des 50 ans et plus (en %)	Part des salariés (en %)	Part des emplois stables** (en %)	Part du temps partiel (en %)
Aides médico-psychologiques	2 829	90	87	9	21	100	85	14
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	29 368	89	90	9	26	100	86	19
Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	3 544	89	24	7	20	100	91	7
Assistants de service social	5 104	47	92	3	32	100	90	27
Autres spécialistes de la rééducation (salariés et libéraux)	6 130	86	79	6	28	36	90	23
Autres spécialistes de l'appareillage médical (salariés et libéraux)	1 873	9	33	12	24	58	81	12
Auxiliaires de puériculture	6 966	62	99	10	25	100	85	25
Cadres de l'intervention socio-éducative	2 609	78	63	1	37	100	92	14
Cadres infirmiers et assimilés	3 948	79	85	1	47	100	95	13
Conseillers en économie sociale familiale	1 184	53	88	6	21	100	85	29
Éducateurs de jeunes enfants	1 217	60	97	9	23	100	86	22
Éducateurs spécialisés	7 995	68	67	4	25	100	83	17
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	710	91	28	1	39	100	94	8
Infirmiers en soins généraux (salariés et libéraux)	39 045	87	85	6	30	74	92	19
Infirmiers spécialisés (autres que puéricultrices)	1 818	89	77	<1	33	100	97	23
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (salariés et libéraux)	7 521	83	50	4	35	19	89	12
Moniteurs-éducateurs	1 740	80	73	10	20	100	79	16
Opticiens lunetiers et audioprothésistes (salariés et libéraux)	2 532	3	51	17	15	76	88	15
Préparateurs en pharmacie	7 337	14	92	13	16	95	87	29
Puéricultrices	1 683	75	98	7	24	100	90	32
Sages-femmes (salariées et libérales)	1 472	89	96	8	20	87	87	31
Techniciens médicaux	6 697	89	72	9	29	100	92	18
<b>Total métiers de la Santé et du Social</b>	<b>143 326</b>	<b>76</b>	<b>80</b>	<b>7</b>	<b>28</b>	<b>85</b>	<b>88</b>	<b>19</b>
<b>Total tous métiers</b>	<b>1 903 631</b>	<b>15</b>	<b>48</b>	<b>9</b>	<b>28</b>	<b>86</b>	<b>85</b>	<b>18</b>

\* Part des professionnels travaillant dans le secteur de la Santé et du Social.

\*\* Part des emplois sans limite de durée (CDI ou fonctionnaire) parmi les salariés hormis pour les « Autres spécialistes de la rééducation » et « Sages-femmes » qui incluent les non-salariés.

Source : Insee – Recensement de la population au lieu de résidence 2012 – Traitement ORM.

Les métiers spécifiques de la Santé et du Social représentent près de 145 000 professionnels en emploi en 2012. Ces métiers s'exercent pour la grande majorité d'entre eux (76 %) dans le secteur de la Santé et du Social. Les infirmiers et les aides-soignants forment les plus importants contingents d'actifs.

Les postes sont majoritairement occupés par des femmes (80 %). Ce sont les ambulanciers qui concentrent la plus grande part d'hommes au sein de leurs effectifs (seulement 24 % de femmes).

Certains métiers présentent une pyramide des âges vieillissante. Si l'on exclue les cadres, les métiers affichant une part faible de jeunes et une part élevée de seniors sont : les assistants de service social, les éducateurs techniques spécialisés, les infirmiers en soins généraux ou spécialisés et les masseurs-kinésithérapeutes.

Globalement, les autres spécialistes de la rééducation (diététiciens, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, psychomotriciens, ergothérapeutes) et les masseurs-kinésithérapeutes sont minoritaires à exercer avec le statut de salarié (respectivement 36 % et 19 % d'entre eux). Le temps partiel est élevé parmi plusieurs métiers (plus d'un quart des effectifs) : les puéricultrices (32 %), les sages-femmes (31 %), les préparateurs en pharmacie (29 %), les conseillers en économie sociale et familiale (29 %), les assistants de service social (27 %).



**Tableau 5 bis : Professionnels des métiers de la Santé et du Social en 2007**

	Effectifs	Part dans le secteur* (en %)	Part des femmes (en %)	Part des moins de 25 ans (en %)	Part des 50 ans et plus (en %)	Part des salariés (en %)	Part des emplois stables** (en %)	Part du temps partiel (en %)	Évolution 2007-2012 (en %)
Aides médico-psychologiques	2 040	87	85	6	20	100	85	16	+ 39
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	25 449	90	89	9	23	100	87	19	+ 16
Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	3 505	90	26	9	16	100	90	6	+ 1
Assistants de service social	5 147	45	93	3	28	100	93	28	- 1
Autres spécialistes de la rééducation (salariés et libéraux)	4 622	87	82	5	28	38	86	27	+ 33
Autres spécialistes de l'appareillage médical (salariés et libéraux)	2 182	8	30	15	20	65	78	13	- 14
Auxiliaires de puériculture	5 829	66	100	8	21	100	86	29	+ 20
Cadres de l'intervention socio-éducative	2 065	80	56	1	38	100	93	11	+ 26
Cadres infirmiers et assimilés	2 327	80	88	1	43	100	95	18	+ 70
Conseillers en économie sociale familiale	1 356	47	90	6	25	100	86	27	- 13
Éducateurs de jeunes enfants	1 001	56	96	10	17	100	83	28	+ 22
Éducateurs spécialisés	8 041	64	66	5	24	100	80	20	- 1
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	835	87	24	0	31	100	95	7	- 15
Infirmiers en soins généraux (salariés et libéraux)	35 603	88	85	6	26	38	92	20	+ 10
Infirmiers spécialisés (autres que puéricultrices)	1 983	88	77	0	23	100	97	25	- 8
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (salariés et libéraux)	7 180	89	47	4	32	19	91	13	+ 5
Moniteurs-éducateurs	1 827	79	68	7	19	100	81	21	- 5
Opticiens lunetiers et audioprothésistes (salariés et libéraux)	2 124	2	45	14	16	67	88	14	+ 19
Préparateurs en pharmacie	6 365	13	91	16	13	100	86	28	+ 15
Puéricultrices	1 540	74	99	6	24	100	92	31	+ 9
Sages-femmes (salariées et libérales)	1 455	88	99	6	20	85	88	34	+ 1
Techniciens médicaux	6 883	89	76	8	26	100	92	21	- 3
<b>Total métiers de la Santé et du Social</b>	<b>129 320</b>	<b>77</b>	<b>79</b>	<b>7</b>	<b>24</b>	<b>85</b>	<b>89</b>	<b>20</b>	<b>+ 11</b>
<b>Total tous métiers</b>	<b>1 872 295</b>	<b>13</b>	<b>47</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>87</b>	<b>85</b>	<b>18</b>	<b>+ 2</b>

\* Part des professionnels travaillant dans le secteur de la Santé et du Social.

\*\* Part des emplois sans limite de durée (CDI ou fonctionnaire) parmi les salariés hormis pour les « Autres spécialistes de la rééducation » et « Sages-femmes » qui incluent les non-salariés.

Source : Insee – Recensement de la population au lieu de résidence 2007 – Traitement ORM.

Entre 2007 et 2012, les effectifs des métiers spécifiques de la Santé et du Social ont progressé plus qu'en moyenne régionale tous métiers (11 % contre 2 %).

Globalement, la structure observée de ces métiers évolue peu durant ces cinq années, hormis la part des seniors qui augmente de 4 points. Les métiers dont la part de seniors est en baisse sont rares : les conseillers en économie sociale et familiale (- 4 points de 50 ans et plus).

Néanmoins, les différents métiers ont entre eux des croissances d'effectif très contrastées. Les cadres infirmiers, les aides médico-psychologiques et les autres spécialistes de la rééducation sont les métiers aux fortes croissances d'effectif (respectivement : + 70 %, + 39 %, + 33 %). *A contrario*, les effectifs des éducateurs techniques spécialisés et moniteurs d'ateliers sont en baisse (- 15 %), comme ceux des autres spécialistes de l'appareillage médical (orthopédiste, prothésiste dentaire) (- 14 %) et ceux des conseillers en économie sociale et familiale (- 13 %).

**Tableau 6 : Demandeurs d'emploi de catégories A, B et C inscrits en décembre 2015 (métiers ROME)**

	Effectifs cat. ABC*	Part des cat. A. (en %)	Part des femmes (en %)	Part des inscrits depuis 1 an et plus (en %)	Part des moins de 25 ans (en %)	Part des 50 ans et plus (en %)	Évolution du nombre d'inscrits sur 1 an*** (en %)
Accompagnement et médiation familiale (médiateur familial)	50	**	-	-	-	-	-
Accompagnement médico-social (aide médico-psychologique)	1 190	55	86	40	6	23	+ 21
Action sociale (assistante de service social, conseiller en économie sociale et familiale)	820	57	90	42	15	18	+ 5
Aide en puériculture (auxiliaire de puériculture)	1 170	56	99	37	26	9	+ 10
Analyses médicales	230	74	78	39	22	22	+ 5
Assistance auprès d'adultes (AVS, auxiliaire de gérontologie)	8 070	63	95	48	8	41	+ 6
Audioprothèses	10	-	-	-	-	-	-
Conduite de véhicules sanitaires	1 130	70	28	39	7	15	+ 12
Coordination de services médicaux ou paramédicaux (cadres de santé)	370	57	86	35	16	27	- 12
Diététique	250	56	92	28	24	8	+ 9
Éducation de jeunes enfants	320	63	94	41	13	19	+ 3
Encadrement technique en insertion professionnelle (éducateur technique spécialisé, moniteur d'atelier)	260	73	42	50	4	46	+ 8
Ergothérapie	30	-	-	-	-	-	-
Facilitation de la vie sociale (médiateur)	400	80	55	43	15	23	+ 8
Imagerie médicale	100	60	80	60	20	40	0
Information et médiation sociale	270	74	74	48	7	30	+ 4
Intervention sociale et familiale (TISF)	120	67	100	42	8	42	+ 9
Intervention socio-éducative (éducateur spécialisé, moniteur-éducateur)	1 720	57	73	41	9	16	+ 7
Kinésithérapie	110	73	55	36	9	27	+ 22
Optique-lunetterie	330	76	52	36	12	15	+ 3
Orthophonie	20	-	-	-	-	-	-
Orthoptique	10	-	-	-	-	-	-
Pédicurie et podologie	20	-	-	-	-	-	-
Préparation en pharmacie	1 010	61	93	43	13	15	+ 1
Prothèses dentaires	270	81	41	33	15	19	+ 8
Prothèses et orthèses	50	-	-	-	-	-	-
Rééducation en psychomotricité	80	-	-	-	-	-	-
Soins d'hygiène, de confort du patient (aide-soignant)	4 200	57	89	35	16	16	+ 12
Soins infirmiers généralistes	1 290	57	81	26	18	22	+ 29
Soins infirmiers spécialisés en anesthésie	20	-	-	-	-	-	-
Soins infirmiers spécialisés en bloc opératoire	120	58	92	25	25	33	+ 100
Soins infirmiers spécialisés en prévention	130	69	92	31	8	46	+ 86
Soins infirmiers spécialisés en puériculture	90	-	-	-	-	-	-
Suivi de la grossesse et de l'accouchement (sage-femme)	70	-	-	-	-	-	-
<b>Total des principaux métiers ROME Santé et Social</b>	<b>24 330</b>	<b>61</b>	<b>85</b>	<b>41</b>	<b>12</b>	<b>26</b>	<b>+ 10</b>
<b>Total tous métiers ROME</b>	<b>484 240</b>	<b>71</b>	<b>49</b>	<b>42</b>	<b>13</b>	<b>24</b>	<b>+ 6</b>

\* Données arrondies à la dizaine. \*\* En dessous de 100 personnes, il n'est pas pertinent de caractériser la population.

\*\*\* Évolution des effectifs inscrits entre le 31.12.2014 et le 31.12.2015.

Source : Pôle emploi – STMT, DEFM ABC, données brutes au 31.12.2014 et au 31.12.2015 – Traitement ORM.

**Tableau 6 bis : Demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits en décembre 2015 (métiers ROME)**

	Effectifs*	Part des femmes (en %)	Part des inscrits depuis 1 an et plus (en %)	Part des moins de 25 ans (en %)	Part des 50 ans et plus (en %)
Accompagnement et médiation familiale (médiateur familial)	30	-**	-	-	-
Accompagnement médico-social (aide médico-psychologique)	650	85	37	8	23
Action sociale (assistante de service social, conseiller en économie sociale et familiale)	470	85	36	13	23
Aide en puériculture (auxiliaire de puériculture)	660	98	29	29	9
Analyses médicales	170	76	35	18	24
Assistance auprès d'adultes (AVS, auxiliaire de gérontologie)	5 090	94	42	9	39
Audioprothèses	10	-	-	-	-
Conduite de véhicules sanitaires	790	28	35	6	16
Coordination de services médicaux ou paramédicaux (cadres de santé)	210	86	29	19	29
Dietétique	140	93	29	29	14
Éducation de jeunes enfants	200	95	35	10	15
Encadrement technique en insertion professionnelle (éducateur technique spécialisé, moniteur d'atelier)	190	37	42	<1	47
Ergothérapie	10	-	-	-	-
Facilitation de la vie sociale (médiateur)	320	53	41	16	22
Imagerie médicale	60	-	-	-	-
Information et médiation sociale	200	75	45	10	35
Intervention sociale et familiale (TISF)	80	-	-	-	-
Intervention socio-éducative (éducateur spécialisé, moniteur-éducateur)	980	71	37	8	19
Kinésithérapie	80	-	-	-	-
Optique-lunetterie	250	48	32	12	12
Orthophonie	10	-	-	-	-
Orthoptique	10	-	-	-	-
Pédicurie et podologie	20	-	-	-	-
Préparation en pharmacie	620	92	37	11	15
Prothèses dentaires	220	41	27	18	18
Prothèses et orthèses	40	-	-	-	-
Rééducation en psychomotricité	50	-	-	-	-
Soins d'hygiène, de confort du patient (aide-soignant)	2 380	89	29	15	18
Soins infirmiers généralistes	740	80	24	18	24
Soins infirmiers spécialisés en anesthésie	20	-	-	-	-
Soins infirmiers spécialisés en bloc opératoire	70	86	14	29	29
Soins infirmiers spécialisés en prévention	90	-	-	-	-
Soins infirmiers spécialisés en puériculture	60	-	-	-	-
Suivi de la grossesse et de l'accouchement (sage-femme)	30	-	-	-	-
<b>Total des principaux métiers ROME Santé et Social</b>	<b>14 950</b>	<b>83</b>	<b>36</b>	<b>12</b>	<b>27</b>
<b>Total tous métiers ROME</b>	<b>342 130</b>	<b>47</b>	<b>38</b>	<b>14</b>	<b>25</b>

\* Données arrondies à la dizaine. \*\* En dessous de 100 personnes il n'est pas pertinent de caractériser la population.

Source : Pôle emploi – STMT, DEFM A, données brutes au 31.12.2015 – Traitement ORM.



### Les catégories de DEFM

**Catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

**Catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

**Catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).

### Les inscrits en catégorie A représentent 61 % du total des catégories ABC (tableau 6)

En catégories ABC, les effectifs inscrits dans les métiers de la Santé et du Social identifiés par la nomenclature ROME représentent 5 % du total des demandeurs d'emploi. Ils sont en part croissante (+ 10 % en un an). Les femmes représentent un important effectif parmi les inscrits (85 %).

Parmi les métiers dont les effectifs sont exploitables, les soins infirmiers généralistes et soins infirmiers spécialisés de bloc opératoire affichent les parts les plus faibles de demandeurs d'emploi de longue durée (respectivement 26 % et 25 % contre 42 % tous métiers ROME confondus).

Les inscrits en catégorie A représentent 61 % du total des catégories ABC (contre 71 % tous métiers ROME confondus). Les demandeurs d'emploi inscrits dans les métiers de la Santé et du Social exercent donc plus souvent qu'en moyenne tous métiers une activité réduite.

### Kinésithérapeutes et infirmiers de bloc : les parts les plus faibles de demandeurs d'emploi de longue durée (tableau 6 bis)

En catégorie A, les effectifs inscrits à Pôle emploi dans les métiers de la Santé et du Social identifiés par la nomenclature ROME représentent 4 % du total des demandeurs d'emploi. Les femmes sont très représentées (83 %).

Parmi les métiers dont les effectifs sont exploitables, les soins infirmiers en bloc opératoire et soins infirmiers en puériculture affichent les parts les plus faibles de demandeurs d'emploi de longue durée (respectivement, 14 % et 17 % contre 38 % tous métiers ROME confondus).

### Catégories A ou ABC : principalement des métiers accessibles au niveau V de formation et fortement féminisés (tableaux 6 et 6 bis)

Qu'il s'agisse d'inscrits en catégorie A ou ABC, les deux plus importants contingents de demandeurs d'emploi concernent des métiers accessibles avec une formation de niveau V, fortement féminisés (environ 9 femmes sur 10 parmi les inscrits) et dont l'activité peut s'exercer en établissement ou à domicile. Comparé au total des inscrits dans les métiers ROME de la Santé et du Social, leurs profils sont différents au regard du chômage de longue durée, de l'âge des inscrits, et de l'activité réduite.

Il s'agit de :

- Assistance auprès d'adultes (auxiliaire de vie sociale, auxiliaire de gérontologie). Ces demandeurs d'emploi sont plus fréquemment au chômage de longue durée (48 % des catégories ABC, contre 41 % tous métiers ROME), la part des moins de 25 ans est plus faible (8 % des catégories ABC contre 12 %), celle des seniors plus élevée (41 % des catégories ABC contre 26 %) et la part des catégories A est légèrement supérieure (63 % des catégories ABC contre 61 %).
- Soins d'hygiène et de confort du patient (aide-soignant). Ces demandeurs d'emploi sont moins fréquemment au chômage de longue durée (35 % des catégories ABC, contre 41 % tous métiers ROME), la part des moins de 25 ans est plus élevée (16 % des catégories ABC contre 12 %), celle des seniors moins élevée (16 % des catégories ABC contre 26 %) et la part des catégories A est inférieure (57 % des catégories ABC contre 61 %).

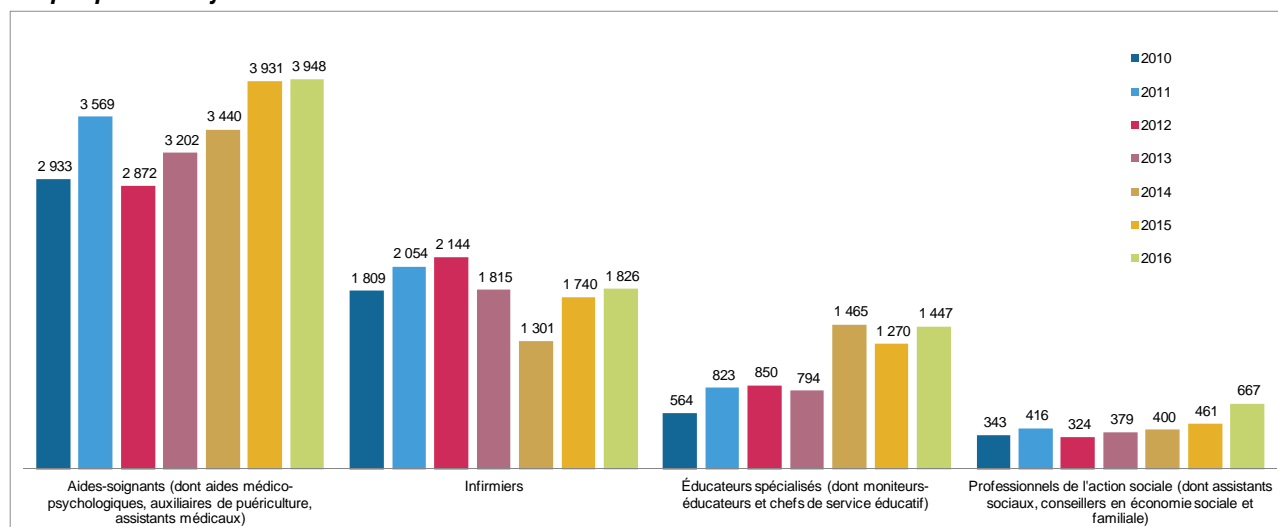
**Tableau 7 : Projets de recrutement de 2010 à 2016**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Aides-soignants (dont aides médico-psychologiques, auxiliaires de puériculture, assistants médicaux)	2 933	3 569	2 872	3 202	3 440	3 931	3 948
Infirmiers (dont cadres infirmiers et puéricultrices)	1 809	2 054	2 144	1 815	1 301	1 740	1 826
Éducateurs spécialisés (dont moniteurs-éducateurs et chefs de service éducatif)	564	823	850	794	1 465	1 270	1 447
Professionnels de l'action sociale (dont assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale)	343	416	324	379	400	461	667
<b>Total tous projets de recrutements en PACA</b>	<b>145 805</b>	<b>156 430</b>	<b>149 604</b>	<b>154 544</b>	<b>166 050</b>	<b>176 513</b>	<b>191 312</b>

Source : Pôle emploi et Credoc – Enquête en besoin de main-d'œuvre de 2010 à 2016 – Traitement ORM.

Les intentions de recrutement exprimées par les employeurs (sur une sélection de métiers de la santé et du social) concernent en grand nombre des professionnels de l'aide médico-sociale de niveau V (aides-soignants, aides médico-psychologique, auxiliaires de puériculture, et autres assistants médicaux). Viennent ensuite les intentions de recrutement concernant les infirmiers (dont cadres infirmiers et puéricultrices). Le besoin exprimé de professionnels de l'éducation spécialisée fait un bond entre 2010 et 2016 : le nombre de projets de recrutement a presque triplé entre 2010 et 2016.

**Graphique 1 : Projets de recrutement de 2010 à 2016**



Source : Pôle emploi et Credoc – Enquête en besoin de main-d'œuvre de 2010 à 2016 – Traitement ORM.

**Tableau 8 : Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) en 2014**

	Nombre de contrats* tous contrats confondus	Nombre de contrats* en CDI	Part des CDI (en %)	Part parmi les DPAE régionales (en %)
Santé (privé)	110 317	7 272	7	-
Santé (public)	4 642	809	17	-
<b>Total Santé</b>	<b>114 959</b>	<b>8 081</b>	<b>7</b>	<b>6</b>
Social (privé)	199 551	16 012	8	-
Social (public)	7 394	377	5	-
<b>Total Social</b>	<b>206 945</b>	<b>16 389</b>	<b>8</b>	<b>11</b>
<b>Total Santé et Social</b>	<b>321 904</b>	<b>24 470</b>	<b>8</b>	<b>17</b>
<b>Total tous secteurs</b>	<b>1 911 535</b>	<b>252 308</b>	<b>13</b>	<b>100</b>

\* Il s'agit uniquement des contrats de droit privé.

Source : Urssaf PACA, AcoSS – Déclarations préalables à l'embauche 2014 – Traitement ORM. Champ : pour le secteur privé, ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et hors entreprises affiliées à la Mutualité sociale) ; pour le secteur public, contrats de droit privé.

Ces déclarations préalables à l'embauche (DPAE) concernent les contrats de droit privé, qu'ils proviennent du secteur privé ou du secteur public. Dans le secteur de la Santé et du Social, les DPAE précédant le recrutement effectif d'un salarié représentent 17 % des DPAE régionales. C'est sensiblement le poids du secteur dans l'emploi de PACA. En revanche, la qualité des contrats proposés est plutôt médiocre, avec respectivement 7 % et 8 % de propositions en CDI contre 13 % en moyenne tous secteurs.

Le social apparaît globalement plus dynamique, puisqu'à lui seul il concentre 11 % des DPAE régionales. Mais ces embauches nombreuses peuvent (aussi) résulter d'une offre composée de contrats précaires. Dans le privé, le Social et la Santé proposent sensiblement le même taux de CDI. En revanche, dans le public, le Social recourt faiblement au CDI (5 %), au contraire de la Santé (17 %).

#### Les sources de données

**La déclaration annuelle des données sociales (DADS)** est une formalité déclarative obligatoire que doit accomplir toute entreprise employant des salariés relevant du régime général et des collectivités publiques. Sont pris en compte dans ce tableau de bord les postes dits « non annexes », c'est-à-dire ceux pour lesquels la durée d'emploi dépasse 30 jours ou 120 heures ou 1,5 heure par jour, ou dont la rémunération nette versée a été supérieure à 3 SMIC mensuels.

**Le recensement de la population (RP)** a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

**La demande d'emploi en fin de mois (DEFM)** comptabilise les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. Sont prises en compte dans ce tableau de bord les demandeurs classés en catégorie A (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi), catégorie B (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte) et les catégorie C (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue).

**La déclaration préalable à l'embauche (DPAE)** est une procédure de déclaration systématique et nominative à effectuer par l'employeur auprès de l'Urssaf dans les 8 jours qui précèdent toute embauche de salarié.

**L'enquête en besoin de main-d'œuvre (BMO)** est menée à l'initiative de Pôle emploi auprès des entreprises afin de mieux connaître leurs intentions en matière de recrutement pour l'année à venir, qu'il s'agisse de création de postes ou de remplacements, de postes pérennes ou saisonniers, etc.